

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 41 (1949)
Heft: 1

Artikel: La résurrection des "Annales de l'économie collective"
Autor: Schürch, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'article de fond que nous publions dans ce même numéro, sous le titre « Syndicalisme ouvrier, grande puissance mondiale », l'éminent professeur Milhaud esquisse quelques-unes des grandes tâches qui incombent au syndicalisme international et qui permettront à la nouvelle organisation de témoigner de sa raison d'être. En effet, le Conseil économique et social des Nations Unies, sans oublier l'admirable Organisation internationale du travail, dont la législation de protection des travailleurs et de politique sociale inspire les syndicalistes du monde entier, seront des champs d'action importants. Sur le plan syndical pur, un vaste travail d'enquêtes, d'informations et d'éducation doit être envisagé, afin d'ouvrir le chemin de la démocratie économique aux peuples qui jouissent déjà des bienfaits de la démocratie politique.

La résurrection des « Annales de l'économie collective »

Tous ceux qui souhaitent sincèrement l'avènement d'une ère de paix et de justice sociale seront heureux d'apprendre la réapparition des *Annales de l'Economie collective*, après une interruption de quatre ans.

Cette intéressante et si utile revue, publiée sous la direction du savant économiste qu'est notre ami Edgard Milhaud, professeur honoraire de l'Université de Genève, est aujourd'hui aussi nécessaire qu'il y a quarante ans, lorsqu'elle parut pour la première fois sous le titre *Les Annales de la Régie directe*.

L'idée de créer cette revue fut suggérée au professeur Milhaud par la nationalisation des chemins de fer suisses. Il avait constaté avec quel manque de scrupule et quelle légèreté la grande presse critiquait alors à l'étranger le rachat des réseaux de chemins de fer suisses. Il en fut scandalisé. Il se donna pour tâche de réfuter, point par point, les assertions mensongères d'une presse stipendiée dont les affirmations spécieuses n'étaient souvent que difficilement contrôlables par les lecteurs peu familiarisés avec les sujets traités.

En 1901 déjà, il publiait une étude sur le rachat des chemins de fer suisses dont le premier chapitre était intitulé « Comment les grandes compagnies travaillent l'opinion publique ». Ce fut le point de départ de son œuvre féconde. Pendant plusieurs années, Edgard Milhaud s'assigna la tâche de réfuter dans les journaux indépendants qui lui étaient accessibles les informations tendancieuses ou matériellement fausses que la grande presse répandait lorsque de gros intérêts capitalistes étaient menacés par quelque projet de nationalisation ou de communalisation.

Par de judicieuses et consciencieuses études, il démontra la légèreté de ces critiques intéressées venant des puissances de la

finance où la vérité est habilement masquée et que malheureusement, faute de documentation sûre, chacun n'est pas à même de dévoiler.

En décembre 1908 paraissait le premier numéro des *Annales de la Régie directe*. Edgard Milhaud y affirmait que le transfert aux collectivités publiques de la propriété et de l'exploitation d'entreprises industrielles et commerciales était déjà à cette époque-là l'un des grands faits sociaux de notre temps. L'Etat et les communes, écrivait-il, possèdent, produisent, vendent. De plus en plus ils renoncent au système qui consiste à déléguer, soit à des particuliers, soit à des collectivités capitalistes, la gestion et même la propriété des services économiques d'intérêt public. Ils en assument eux-mêmes la charge, les gèrent directement, les prennent en *régie directe*. Toute une évolution se poursuit sous nos yeux en ce sens, évolution d'un haut intérêt théorique et dont nous voudrions consigner ici, avec l'exactitude que la science réclame, les faits essentiels.

Ce mouvement, disait-il encore, présente aussi un vif intérêt au point de vue pratique. Ce sont d'ordinaire les industries et les commerces constitués à l'état de monopole qui sont nationalisés ou municipalisés; or, il est de l'intérêt évident des masses que les monopoles soient soustraits à la gestion capitaliste et remis à la collectivité. « Monopole pour monopole, disait alors le Parti radical français en son congrès de Nancy en 1907, il vaut mieux celui de la nation, exploité au profit de tous, que celui d'une féodalité financière qui, comme une bande de corsaires, se taille des millions aux dépens de la masse du public. » Mais, bien que ce fut alors l'avis de presque tous les partis de gauche, il leur fallut néanmoins beaucoup de courage pour s'attaquer aux puissances d'argent.

Dans tous les pays, la haute finance internationale sut toujours se défendre. Partout la féodalité financière dispose de concours influents, intéressés et actifs, qu'elle dirige à son gré, sans que le grand public ne s'en rende toujours bien compte, tant cette activité antisociale est habilement camouflée. Il faut parfois la protestation d'une conscience droite pour que le grand public en soit informé. Ce fut notamment le cas lorsque René Viviani — plus tard ministre du travail — démissionna brusquement de ses fonctions de rédacteur en chef d'un journal parisien, d'opinion très avancée, parce qu'en dépit de ses interdictions catégoriques les colonnes de son journal s'ouvraient complaisamment à de petits entrefilets favorables au renouvellement de la concession d'une grande société parisienne d'éclairage. Il en fut naguère de même lorsque l'on découvrit comment les grandes banques d'un certain pays, grâce à leur « budget de publicité », s'imposaient à la quasi-totalité de la presse et s'assuraient de ce fait la manipulation sans contrôle des milliards de l'épargne du pays en question. Par de tels agissements, le haut

capitalisme réussissait à faire échec à peu près complètement à la reprise des services industriels publics.

Le jeune professeur Milhaud — il avait alors une trentaine d'années — se donna pour tâche d'opposer à ces campagnes de mensonges des documents vrais, des informations sincères sur la gestion des entreprises exploitées en régies directes et de les mettre en parallèle avec celles des exploitations capitalistes. A la presse de gauche et d'extrême gauche, dont les silences s'expliquent si souvent par un défaut de documentation, il entendait fournir de façon continue et méthodique des faits certains, des chiffres vrais et l'interprétation vraie de ces chiffres, sans, bien entendu, *céler la vérité* si l'une ou l'autre régie de l'Etat ou d'un autre corps constitué présentait quelque faiblesse. Car, hélas, l'erreur est humaine. Des entreprises collectives peuvent être mal dirigées, tout comme des entreprises privées. Elles peuvent être exploitées pour des fins qui ne sont pas celles de la collectivité nationale ou communale si le pouvoir, par l'effet du régime politique ou par l'usage qui en est fait, n'appartient pas à la collectivité. Elles peuvent aussi, même en régime démocratique, ne pas atteindre leur but si elles ne sont pas aménagées à cet effet.

Une connaissance exacte des faits, une scrupuleuse droiture dans leur appréciation, la sincérité et la loyauté, tels furent les principes dont s'inspira le directeur des *Annales* durant toute sa carrière. Les difficultés ne lui furent pas épargnées. En 1914, elles paraissaient vaincues, les *Annales* s'approchaient de conditions d'existence normales. La guerre vint. Il semblait qu'elles dussent être balayées par la grande tempête, comme tant d'autres revues internationales. Elles ont tenu bon. Elles se sont attachées à enregistrer, dans les divers, les développements inattendus de l'économie publique sous l'empire des nécessités sans précédent. Les études des *Annales* de cette période ont maintenant leur place dans les archives économiques de la guerre.

La fin des hostilités et les bouleversements politiques qui l'ont accompagnée ont été suivis dans plusieurs pays d'un mouvement favorable aux nationalisations de certaines branches de l'économie; des projets ont été élaborés et parfois réalisés. Les *Annales* ont consigné dans la mesure du possible les programmes, les actes législatifs et les faits de cette période mouvementée.

Puis ce fut au cours des années de débâcle monétaire et de crise financière l'assaut livré, dans le monde, par les puissances d'argent au domaine économique de la collectivité, notamment aux grands monopoles d'Etat. Les *Annales* redoublèrent d'efforts pour fournir une large documentation aux défenseurs de la chose publique. C'est alors que, réalisant un projet déjà ancien, Edgard Milhaud décida d'élargir le cadre de la revue pour y comprendre, à côté de la gestion publique sous ses modalités les plus diverses, la coopéra-

tion et l'organisation générale de l'économie: Les *Annales de la Régie directe* devinrent les *Annales de l'Economie collective*. A l'édition française s'ajoutèrent une édition en langue anglaise, une édition en langue allemande, une édition en langue espagnole.

En s'efforçant ainsi de répandre dans le monde entier les études — inspirées à la fois du plus strict souci de l'exactitude et de la préoccupation ardente de l'intérêt général — qu'elles reçoivent de tous les pays, les *Annales de l'Economie collective* servent à la fois la science et le programme humain.

Nous sommes donc heureux de saluer la réapparition de cette utile revue en édition française.* Ce volume couvrira la période de janvier—octobre 1948. Comme les volumes précédents — il en est déjà paru près de septante au cours des quarante dernières années, dont quatorze en édition allemande et six en édition espagnole — ce volume comprendra des collaborations de divers pays d'Europe et d'Amérique, comme ce fut toujours le cas, et ce qui lui permet de rayonner dans les deux hémisphères. Nous souhaitons de tout cœur que le grand effort que tente à nouveau le professeur Edgard Milhaud trouvera l'appui suffisant qui lui permettra de poursuivre son œuvre d'éclaircissement avec le succès qu'il mérite tant. *Ch. Sch.*

Documentation

Prospérité américaine

L'indice de production a dépassé les 190 points si on le compare au niveau de 100 points des années 1936—1939. La production nationale brute qui comprend tous les biens et services y afférents augmente à un rythme tel qu'on estime qu'elle atteindra 260 milliards de dollars (\$ 260 000 000 000) pour l'année 1948. Ceci peut se comparer à un chiffre approximatif de 90 milliards de dollars (\$ 90 000 000 000) pour 1939. Sur la base des prix ayant cours aujourd'hui, la production nationale brute a approximativement augmenté de 70 % par rapport à 1939.

Bénéfices: Les bénéfices réels en 1947 atteignirent 18,5 milliards de dollars (\$ 18 500 000 000). On estime que les bénéfices pour 1948 qu'il faut comparer aux 5 milliards de dollars de 1939 atteindront jusqu'à 21 milliards de dollars (\$ 21 000 000 000). On estime que le paiement effectif de dividendes aux actionnaires a augmenté d'environ 75 % par titre depuis 1939.

Ces bénéfices sont extraordinairement élevés, même pour l'Amérique, et constituent un des arguments des syndicalistes pour des demandes d'augmentations de salaires. Ils doivent paraître absolument fantastiques et incompréhensibles.

* L'abonnement annuel aux *Annales de l'Economie collective* est de 25 fr. Cependant, chaque membre d'une fédération affiliée à l'Union syndicale suisse peut les obtenir à 10 fr. par an, s'il les verse au Centre international de recherches et d'information collective (département syndical), *compte de chèques postaux III 18017, à Berne.*